Envoyé en préfecture le 07/07/2026
Reçu en préfecture le 07/07/2026
Publié le
ID : 018-211802798-20260703-DEL26128-DE



**République Française**
**Département du Cher**

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## SÉANCE DU 03 JUILLET 2026

| Légal | En exercice | Présents | Pouvoir(s) | Absent(s) |
|---|---|---|---|---|
| 35 | 35 | 28 | 6 | 1 |

**Affichage : 06 juillet 2026**

Secrétaire de séance : **Yves HUSTÉ**

L'an deux mille vingt six, le 03 juillet à 18 heures 30, le Conseil municipal de la ville de Vierzon, légalement convoqué le 26 juin 2026, s'est réuni en séance publique, Salle des actes de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Yannick LE ROUX, Maire.

**Étaient présents :**
Gaëtan AUPECLE, Nathalie BAPTISTE, François BEDU, Frédéric BERNARD, Anita BOUET, Bruno BOURDIN, Aldeina CELA, Brigitte COCARD, Delphine CHAUVIET, Rachel DA SILVA, Geneviève DE BRACH, Malika DEMIK, Antonio DIAS, Toufik DRIF, Julien DUFRAINE, Jill GAUCHER, Yves HUSTÉ, Pierre LE BELENGER, Yannick LE ROUX, Alain MASSICARD, Marie-Christine MIGALI, Fabienne MOINDROT, Stéphane MOUSSET, Frédéric NOBLE, Elie-Yonah RICOU, Séverine ROGER, Maryvonne ROUX, Ahmed TAOUSSI.

**Étaient représentés :**
Jacques CARLION donne pouvoir à Gaëtan AUPÈCLE, Lawrence LOONTJENS donne pouvoir à Fabienne MOINDROT, Philippe FOURNIÉ donne pouvoir à Jill GAUCHER, Sandrine MARTIN donne pouvoir à Julien DUFRAINE, Martine MILLEPIED donne pouvoir à Brigitte COCARD, Christophe PISTILLI donne pouvoir à Bruno BOURDIN.

**Était absent :**
Marc-Antoine FOSSARD.

## DEL26/128 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES DE FONCTIONNEMENT 2026 À DIVERSES ASSOCIATIONS SPORTIVES

**Rapporteur : Gaëtan AUPÈCLE**

Considérant que la Ville soutient, depuis de nombreuses années, les associations d'intérêt local, notamment les associations sportives pour leur permettre de poursuivre et développer leurs activités, soit par un concours financier, soit par la mise à disposition d'équipements sportifs,

Considérant qu'à cet effet, le budget primitif 2026 prévoit un montant global de subventions au bénéfice des associations sportives,

Vu l'avis favorable de la Commission Culture, Sports, Jumelage, Vie associative et Vie citoyenne en date du 9 juin 2026,

Envoyé en préfecture le 07/07/2026
Reçu en préfecture le 07/07/2026
Publié le
ID : 018-211802798-20260703-DEL26128-DE

Séance du Conseil municipal du 03 juillet 2026

Le Conseil municipal,
Ouï l'exposé de son Rapporteur,
Après en avoir délibéré,

**DÉCIDE**

À l'unanimité,

- d'attribuer, à titre exceptionnel, une subvention aux associations suivantes :
  - **350 €** à l'association « **Sports Athlétiques Vierzonnais Rugby** », pour la réalisation d'une vidéo promotionnelle visant à valoriser la ville de Vierzon ainsi que le dynamisme du club, dans le cadre des Finales Régionales organisées les 1er, 2 et 3 mai 2026,
  - **560 €** à l'« **Association Nautique Vierzonnaise de Natation** » pour l'acquisition de huit maillots pour le ballet de natation artistique engagé en Nationale 2,
  - **7 000 €** à l'association « **Société Hippique de Vierzon** » pour l'organisation du Master Pro et des Championnats de France de dressage du 22 mai au 25 mai 2026,
  - **10 000 €** à l'association « **Les Écuries de l'Île Bragard** » pour l'organisation du Jump'Estival de Vierzon qui se déroulera du 31 juillet au 9 août 2026 sur les terrains de l'Île Bragard.
  - **3 500 €** à l'association « **Trajecontrol Vierzon Compétition** » pour sa participation aux différentes courses automobiles au cours de l'année 2026,
  - **3 000 €** à l'association « **Les Prédateurs de Vierzon Roller Hockey** » pour sa participation aux Play-Off,
- d'autoriser Monsieur le Maire à procéder au versement de ces subventions,
- d'imputer les dépenses correspondantes respectivement sur les crédits ouverts au budget primitif 2026, fonction 30, article 65748.

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance

Yves HUSTÉ

Le Maire

VILLE DE VIERZON (CHER)

Yannick LE ROUX

Publication sur le site internet le 06 juillet 2026